



**Bureau communautaire**  
**04 avril 2019**  
**Champdivers – 18h**

## **DÉCISION DE BUREAU**

Nombre de membres du bureau : 19  
Nombre de présents : 16  
Nombre de votants : 16  
Date de la convocation : 29 mars 2019

**Présents :** J.P Fichère, J.M Daubigny, C. Bourgeois-République, D. Michaud, N. Jeannet, G. Fernoux-Coutenet, C. Crétet, F. David, D. Bernardin, S. Champanhet, F. Macard, P. Blanchet, C. François, B. Guerrin, J.C Lab, J. Thurel.

**Excusés :** J. Péchinot, J.L Bouchard, P. Jacquot.

**Date d’affichage :** 12 avril 2019

### **GRAND DOLE**

Communauté d’agglomération

Place de l’Europe  
BP 458 – 39109 DOLE Cedex  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

Décision DB08/19

#### **Objet**

Demande de soutien de l’Etat pour l’ouverture de la médiathèque Albert Camus les dimanches en 2019

En 2019, la médiathèque Albert-Camus est ouverte le dimanche de 14h à 17h, hors vacances scolaires, dans le cadre de l’opération des « ludimanches ». Cette opération, qui suit une priorité nationale donnée aux bibliothèques, vise à élargir l’accès à la lecture et utilise la thématique du jeu, principalement vidéo et de société, pour favoriser l’échange, la rencontre entre générations et entre usagers sous forme d’ateliers.

Ce service s’effectue sans changement de conditions de travail pour les agents. Le nombre de dimanches et d’astreintes obligatoires reste limité à 2 dimanches et 2 astreintes à domicile par agent de catégorie A ou B par an. Les agents de catégorie C interviennent sur la base du volontariat. Les agents de catégorie B et C valorisent les heures effectuées.

Le coût total consolidé de l’opération comprend les dépenses en ressources humaines et les dépenses fixes (fonctionnement des locaux). Il s’élève à 12 220 euros (douze mille deux cent vingt euros) pour 18 dimanches sur l’année 2019.

Dans le cadre de la DGD (Dotation Globale de Décentralisation), un soutien de l’Etat à hauteur de 80 % est demandé à la DRAC de Bourgogne Franche-Comté, soit 9 776 euros (neuf mille sept cent soixante seize euros).

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l’unanimité :

- **VALIDENT** la demande de subvention auprès de la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté au titre de l’ouverture de la médiathèque Albert Camus les dimanches en 2019,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à effectuer cette demande de subvention et à signer les actes qui en découlent.

Fait à Champdivers,  
Le 04 avril 2019  
Le Président,

